

# COMPTES ANNUELS

2011

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

## ASS ONCOLOGIE 93

2, RUE de Lorraine

93000 BOBIGNY

Tél. 01 41 50 50 10

Fax. 01 41 50 57 15

APE : 8899B-

Siret : 48056532400021



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris

44-46 rue de Domrémy - 75013 PARIS

19 av James de Rothschild - 77164 FERRIERES EN BRIE

EXPONENS  
Pour identification

Tél. 0170751010

Fax. 0170751011

Courriel. expert@idfa.fr

Web. www.idfa.fr

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 309	1 309		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	22 599	21 358	1 241	3 150
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 848		2 848	2 848
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>26 755</b>	<b>22 667</b>	<b>4 089</b>	<b>5 998</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				210
Autres créances	1 332		1 332	7 449
Divers				
Valeurs mobilières de placement	11 990		11 990	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	181 832		181 832	223 213
Charges constatées d'avance	284		284	929
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>195 438</b>		<b>195 438</b>	<b>231 801</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>222 193</b>	<b>22 667</b>	<b>199 527</b>	<b>237 799</b>

EXPONENS  
Pour identification

## Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	102 620	103 252
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-420</b>	<b>-632</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>102 200</b>	<b>102 620</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	24 000	66 023
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>24 000</b>	<b>66 023</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 319	17 039
Dettes fiscales et sociales	45 507	34 618
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 500	17 500
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>73 326</b>	<b>69 156</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>199 527</b>	<b>237 799</b>

**EXPONENS**  
Pour identification

## Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	265	0,07	210	0,06	55	25,90
Subventions d'exploitation	353 744	97,38	365 640	97,63	-11 896	-3,25
Cotisations	9 240	2,54	8 680	2,32	560	6,45
Autres produits	1				1	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>363 251</b>	<b>100,00</b>	<b>374 530</b>	<b>100,00</b>	<b>-11 280</b>	<b>-3,01</b>
Autres achats non stockés et charges exte	114 632	31,56	116 885	31,21	-2 253	-1,93
Impôts et taxes	15 848	4,36	12 464	3,33	3 384	27,15
Salaires et Traitements	185 039	50,94	174 323	46,54	10 716	6,15
Charges sociales	88 187	24,28	78 330	20,91	9 857	12,58
Amortissements et provisions	1 909	0,53	2 246	0,60	-337	-15,00
Autres charges	4		1		3	331,00
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>405 619</b>	<b>111,66</b>	<b>384 249</b>	<b>102,59</b>	<b>21 371</b>	<b>5,56</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-42 369</b>	<b>-11,66</b>	<b>-9 718</b>	<b>-2,59</b>	<b>-32 651</b>	<b>335,97</b>
Produits financiers	1 426	0,39	997	0,27	429	43,08
<b>Résultat financier</b>	<b>1 426</b>	<b>0,39</b>	<b>997</b>	<b>0,27</b>	<b>429</b>	<b>43,08</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-40 943</b>	<b>-11,27</b>	<b>-8 722</b>	<b>-2,33</b>	<b>-32 221</b>	<b>369,44</b>
Produits exceptionnels			90	0,02	-90	-100,00
Charges exceptionnelles	1 500	0,41			1 500	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 500</b>	<b>-0,41</b>	<b>90</b>	<b>0,02</b>	<b>-1 590</b>	<b>NS</b>
Report des ressources non utilisées	51 023	14,05	8 000	2,14	43 023	537,79
Engagements à réaliser	9 000	2,48			9 000	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-420</b>	<b>-0,12</b>	<b>-632</b>	<b>-0,17</b>	<b>212</b>	<b>-33,52</b>
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	86 400				86 400	
<b>Total des produits</b>	<b>86 400</b>				<b>86 400</b>	
Personnel bénévole	86 400				86 400	
<b>Total des charges</b>	<b>86 400</b>				<b>86 400</b>	

EXPONENS  
Pour identification

# COMPTES ANNUELS

2011

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe

EXPONENS  
Pour identification

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ONCOLOGIE 93

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 199 527 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 420 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/02/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de

**EXPONENS**  
Pour identification

## Règles et méthodes comptables

sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

EXPONENS  
Pour identification

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 309			1 309
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 309</b>			<b>1 309</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 599			22 599
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 599</b>			<b>22 599</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 848			2 848
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 848</b>			<b>2 848</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>26 755</b>			<b>26 755</b>

EXPONENS  
Pour identification



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 309			1 309
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 309</b>			<b>1 309</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 448	1 909		21 358
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 448</b>	<b>1 909</b>		<b>21 358</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 757</b>	<b>1 909</b>		<b>22 667</b>

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 464 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 848		2 848
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 332	1 332	
Charges constatées d'avance	284	284	
<b>Total</b>	<b>4 464</b>	<b>1 616</b>	<b>2 848</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

EXPONENS  
Pour identification

## Notes sur le bilan

## Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	16
<b>Total</b>	<b>16</b>

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	103 252		632	102 620
Résultat de l'exercice	-632	212		-420
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>102 620</b>	<b>212</b>	<b>632</b>	<b>102 200</b>

EXPONENS  
Pour identification

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	66 023	9 000	51 023		24 000
<b>Total</b>	<b>66 023</b>	<b>9 000</b>	<b>51 023</b>		<b>24 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		9 000			
Financières					
Exceptionnelles		9 000	51 023		

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 73 326 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 319	10 319		
Dettes fiscales et sociales	45 507	45 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 500	17 500		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>73 326</b>	<b>73 326</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

## Autres comptes débiteurs

La somme de 17.500 € avait été comptabilisée au 31/12/2007 en « fonds dédiés » et correspondait à l'engagement pris par ONCOLOGIE 93 de financer les actes non nomenclaturés réalisés par des infirmiers ou des psychologues au titre des « rémunérations spécifiques ». Du fait de divers concours de circonstances, cette action n'a pas pu être menée. En conséquence, les 17.500 € comptabilisés au 31 décembre 2008 dans ce compte « Autres comptes débiteurs » devra être reversée au Financier URCAM à due concurrence, étant spécifié que ce dernier n'en a toujours pas fait la demande à ce jour

EXPONENS  
Pour identification

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 507
Dettes provis. pr congés à payer	4 350
Autres charges de personnel à payer	3 400
Charges sociales s/congés à payer	2 262
Autres charges sociales dues	1 768
Etat - autres charges à payer	3 181
<b>Total</b>	<b>18 468</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	284		
<b>Total</b>	<b>284</b>		

**EXPONENS**  
Pour identification

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires et ressources

## Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2011
Subvention FICQS	316 249
Subvention ARS - SCORE EPICES	30 495
Subventions laboratoires	7 000
Cotisation des adhérents	1 240
Cotisation des établissements hospitaliers	8 000
Autres produits	266
<b>TOTAL</b>	<b>363 250</b>

La subvention versée par le FICQS (ex "ARS") entre dans le cadre d'une convention pluri-annuelle qui a été signée pour la période 2011-2012.

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Subventions d'exploitation

Caractéristiques générales des fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emplois pris par l'association envers les tiers financeurs est inscrit en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « Fonds dédiés sur subventions ».

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Activité réseau URCA	57 400	51 023	51 023		
Activité GRSP	15 000	15 000			15 000
Activité Score épices				9 000	9 000
<b>Total</b>	<b>72 400</b>	<b>66 023</b>	<b>51 023</b>	<b>9 000</b>	<b>24 000</b>

EXPONENS  
Pour identification

## Autres informations

## Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	86 400	
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>86 400</b>	
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	86 400	
<b>Total</b>	<b>86 400</b>	

Pour la première fois en 2011, il a été décidé de valoriser les contributions volontaires représentatives du travail réalisé par les membres bénévoles au sein de l'association. Ce montant a été calculé hors temps de déplacement.

EXPONENS  
Pour identification



## **ONCOLOGIE 93**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

2 rue de Lorraine  
93000 BOBIGNY

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011



# ONCOLOGIE 93

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ONCOLOGIE 93**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports et dans les documents présentés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villemomble, le 20 mars 2012

Le commissaire aux comptes

**EXPONENS Audit**



Pascal BOURHIS

*Associé*